

LE SURVOL RAPPORT DU MAIRE

MOT DU MAIRE

Citoyens et citoyennes,

Contrairement aux années antérieures, le rapport annuel du maire qui était déposé au mois de novembre doit dorénavant être présenté au mois de juin. Effectivement, depuis l'adoption de la loi 122, plusieurs modifications ont été apportées quant aux règles de fonctionnement et de publication, dont celle-ci.



Vous le savez tous, l'année 2017 a marqué la fin du conseil municipal tel que vous le connaissiez depuis les quatre dernières années. Ainsi Mme Lyssa Paquette a remplacé Mme Nicole Pinsonneault au siège # 3, Mme Line Gendron a succédé à M. Ronald Bergeron au siège # 5 et M. Éric Leclerc a substitué monsieur Gary Caldwell au siège # 6.

Durant la dernière année, plusieurs projets d'envergure ont été mis en place dans la municipalité afin de revitaliser son milieu de vie. Il y aura la reconstruction du chemin Tremblay, l'extension du réseau d'égout sur la route 251 et la réfection de la patinoire municipale pour la rendre multifonctionnelle. Ce dernier projet a connu quelques embûches et je tiens personnellement à m'en excuser auprès des utilisateurs. Somme toute, concernant ces projets, tout a été mis en œuvre afin qu'ils soient finalisés en 2018.

Parallèlement, des rencontres se sont déroulées avec les gouvernements tant fédéral que provincial afin d'avoir leurs appuis et des subventions dans de multiples dossiers : dont la réparation de la route 251, celle du réseau routier et l'agrandissement du développement domiciliaire.

En terminant, je désire féliciter les trois nouveaux conseillers qui se sont joints à notre équipe et du même coup remercier Mme Nicole Pinsonneault pour sa grande disponibilité, son dévouement et sa franchise, monsieur Ronald Bergeron pour son calme et ses apports pertinents et monsieur Gary Cadwell, qui depuis plusieurs années a travaillé aux intérêts et au développement de la municipalité. En mon nom personnel et au nom du conseil de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton, un grand merci! Nous aurons certainement la chance de vous remercier plus concrètement prochainement.

Bernard Marion, maire de la Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton

INFORMATIONS UTILES

Équipe du Survol

Municipalité de Ste-Edwidge:819-849-7740
Brigitte Desruisseaux, rédactrice819-849-7740
Lise Ladouceur Fauteux:819-849-4987
Impression Larochelle:819-849-7475

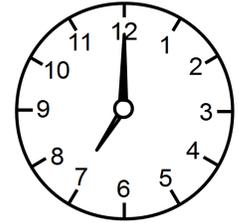
Comment soumettre vos articles ?

Pour nous faire parvenir vos photos, textes ou idées, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante:

info@ste-edwidge.ca
OU AU : 819-849-7740

SÉANCE DU CONSEIL: À 19 H, À L'HÔTEL DE VILLE

LE LUNDI 8 JANVIER 2018
LE LUNDI 5 FÉVRIER 2018
LE LUNDI 5 MARS 2018
LE **MARDI** 3 AVRIL 2018
LE LUNDI 7 MAI 2018
LE LUNDI 4 JUIN 2018
LE **MARDI** 3 JUILLET 2018
LE LUNDI 6 AOÛT 2018
LE **MARDI** 4 SEPTEMBRE 2018
LE LUNDI 1 OCTOBRE 2018
LE LUNDI 5 NOVEMBRE 2018
LE LUNDI 3 DÉCEMBRE 2018



NUMÉROS DE TÉLÉPHONES IMPORTANTS

AMBULANCE- POLICE- POMPIERS.....911
INFO-SANTÉ.....811
CENTRE HOSPITALIER COATICOOK819-849-4876
CHUS819-346-1110
CENTRE ANTIPOISON1-800-463-5060
URGENCE DÉTRESSE : JOUR819-563-2572
SOIR819-823-9006
MAISON JEUNE EST (HÉBERGEMENT— 18 ANS819-821-1999
L'AUBERGE DU CŒUR SOURCE SOLEIL—18-35 ANS819-563-1131
JEVI (PRÉVENTION DU SUICIDE)819-564-1354
AIDE JURIDIQUE JEUNESSE (24/24).....819-563-4721
TEL JEUNES1-800-263-2266
LIGNE INFO DROGUES1-800-265-2626
CALACS (AIDE AUX VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE)....819-563-9999
CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI COATICOOK819-849-0440
GAI ÉCOUTE1-888-505-1010

PROCHAINE DATE DE
TOMBÉE
13 AOÛT




Ste-Edwidge
Milieu paisible, communauté vivante

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE : MONSIEUR BERNARD MARION

SIÈGE NO 1: MADAME ÉMILIE GROLEAU

SIÈGE NO 2: MONSIEUR JACQUES MÉNARD

SIÈGE NO 3: MADAME LYSSA PAQUETTE

SIÈGE NO 4: MONSIEUR YVON DESROSIERS

SIÈGE NO 5: MADAME LINE GENDRON

SIÈGE NO 6: MONSIEUR ÉRIC LECLERC

INFORMATIONS MUNICIPALES

INSPECTEUR EN BÂTIMENT: CHANGEMENT DE JOURNÉE

Veillez prendre note que notre inspecteur en bâtiment et environnement est monsieur Nicolas Plourde. Il est présent au bureau municipal tous les **mercredis de 9 h à 12 h**. Nous vous recommandons d'appeler à la municipalité avant de vous déplacer au 819-849-7740.



ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS DE LA VILLE DE COATICOOK

Bonne nouvelle! La municipalité vient de conclure une entente avec la Ville de Coaticook pour l'utilisation des équipements de loisirs. Vos enfants peuvent s'inscrire à plusieurs activités de loisirs au même coût que les enfants de Coaticook : hockey mineur, soccer, baseball, patinage artistique, piscine extérieure et installations du parc Laurence, etc.



Pour ceux et celles qui préfèrent les activités culturelles, vous serez heureux de savoir que la même règle s'applique aux enfants fréquentant les cours au Pavillon des arts et de la culture. En plus, vous avez droit d'entrer gratuitement dans les sentiers du Parc de la Gorge et du Parc Découverte Nature. De plus, en tout temps, vous bénéficiez des mêmes tarifs que les Coaticookois pour les autres activités des deux parcs.

Les jeunes et les adultes sont considérés de la même façon que les citoyens de Coaticook en ce qui concerne les frais d'inscription et les conditions de participation en tenant compte de la capacité d'accueil des équipements.

Pourquoi attendre?!? Inscrivez-vous dès maintenant!

Pour plus d'informations, contactez : Municipalité Ste-Edwidge au 819-849-7740

CROQUE-LIVRES

Veillez prendre note que pour la saison estivale le Croque-livres sera sur le perron de l'hôtel de ville ou vous pourrez avoir accès en tout temps. Vous êtes donc invités à vous y rendre pour venir choisir des livres ou encore pour y en déposer.



Monsieur Guy Hardy

Député de Saint-François

Tél.: 819-565-3667

Guy.Hardy.SAFR@assnat.qc.ca



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

INFORMATIONS MUNICIPALES

DÉFIBRILLATEUR

La municipalité a un défibrillateur cardiaque qui est disponible en tout temps à l'Accommodation S. Grégoire. Les personnes intéressées à l'avoir pour un événement spécial doivent contacter monsieur Réjean Fauteux à la municipalité au 819-849-7740.



NOUVEAUX-NÉS

La cigogne passera ou est passée chez vous en 2017 ou 2018? N'oubliez pas d'inscrire votre nouveau-né au bureau municipal en y déposant son certificat de naissance, afin de recevoir votre chèque de 100 \$. Un arbre fruitier sera remis aux parents au printemps.



FINISSANTS 2017-2018

Vous êtes finissant du secondaire, vous avez obtenus votre diplôme, vous êtes donc éligible à la bourse aux finissants. Apportez-nous une attestation d'études ou votre diplôme et la municipalité vous offrira une bourse de 100 \$.



RÉCUPÉRATION DE VÊTEMENTS

Une boîte de récupération de vêtements est située sur le terrain du garage municipal. Ce projet résulte de la résolution 2017 02 015. Cette action se fait en collaboration avec le Centre d'action bénévole de Coaticook.

Il n'y a aucuns frais pour la municipalité. Nous vous demandons de mettre les vêtements dans des sacs et de mettre les souliers dans un sac à part, afin que la paire soit ensemble.



CHIENS (NOUVEAU PRIX)

Des licences pour chiens sont disponibles au bureau municipal au coût de **10 \$**. Nous vous rappelons l'importance de garder vos chiens en laisse et de ramasser leurs matières fécales



ENTENTE À LA BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Veuillez prendre note que nous avons toujours une entente avec la Bibliothèque de Coaticook, votre abonnement sera remboursé à 100 % par la municipalité avec preuve de celle-ci.



DATE DE VERSEMENT DE TAXES LE TROISIÈME SERA LE :

17 JUILLET 2018

INFORMATIONS MUNICIPALES

RÉCUPÉRATION DE PEINTURE, DES CONTENANTS DE PEINTURE EN AÉROSOLS ET DES HUILES USÉES.

Veillez vous rendre au garage municipal 1829, chemin Tremblay, un bac est à votre disposition pour y déposer vos contenants.



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE COURS D'EAU ET DE COUPE FORESTIÈRE

Pour obtenir des informations ou un permis, communiquez avec M. Jean-Bernard Audet à la MRC de Coaticook au 819-849-9166



LE PARC BEAUSOLEIL

Le parc municipal de Sainte-Edwidge porte le nom de parc Beausoleil. Rappelons-nous que le père Beausoleil fut le premier colon canadien français à s'établir sur le territoire actuel de la municipalité et ce, en 1851.

Ce parc a été réalisé grâce à un projet préparé par le Comité des Loisirs et parrainé par le Conseil municipal. Approuvé par le gouvernement fédéral, la subvention est accordée dans le cadre des projets d'Initiatives Locales. Ce parc comprend un terrain de balle, un terrain à pique-nique, des arbres et un chalet en bois rond (aujourd'hui le restaurant le Vis la Joie). Ce chalet, construit par M. Gilles Scalabrini, contenait une salle pour les patineurs, un restaurant et une salle pour le club de motoneige Les Voltigeurs.

En 1984, le comité des Loisirs permet au Club 4-H local d'y établir son local de façon permanente.

Aujourd'hui, la Ligue des Petits Bonhommes a le plaisir de recevoir les municipalités faisant partie de la même ligue, au grand bonheur de tous.

Cet été, le parc s'embellira d'une nouvelle pancarte y portant son nom, Venez le découvrir et y passer un peu de temps.

CALENDRIER DES COLLECTES

Juillet						
D	L	M	M	J	V	S
1	R	3	4	C/O	6	7
8	9	10	11	A	13	14
15	R	17	18	C/O	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	R	31				

Août						
D	L	M	M	J	V	S
			1	C/O	3	4
5	6	7	8	A	10	11
12	R	14	15	C/O	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	R	28	29	C/O	31	

INFORMATIONS MUNICIPALES

Un aperçu de la séance du conseil du **5 mars 2018**

Étaient présents: M. Bernard Marion, maire

Mme Émilie Groleau

M. Yvon Desrosiers

M. Jacques Ménard

Mme Line Gendron

Mme Lyssa Paquette

M. Éric Leclerc (absent)

Et monsieur Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier

Résolutions:

2018 05 099 - Implantation du rôle d'évaluation sur le site web de la municipalité

2018 05 047 - Engagement de l'inspecteur municipal

2018 05 109 - SAE - Subvention accordée aux inscriptions des résidents pour 2018

2018 05 112 - Entente de services - Sauveteurs piscine municipale

Un aperçu de la séance du 4 juin 2018

Étaient présents: M. Bernard Marion, maire

Mme Émilie Groleau

M. Yvon Desrosiers

M. Jacques Ménard

Mme Line Gendron

Mme Lyssa Paquette

M. Éric Leclerc

Et monsieur Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier

2018 06 134 - Appel d'offres publiques 2018 : Entretien des chemins d'hiver 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021

2018 06 139 - Avis de motion—Règlement numéro 319.2-2018

2018 06 140 - Voie des Pèlerins de la vallée : Résolution d'appui

2018 06 142 - Demande de financement pour le tournoi de balle familiale

Une assemblée extraordinaire a aussi eu lieu le 22 mai 2018

Ceci n'est qu'un bref aperçu des décisions prises lors des séances de mai et de juin

Avertissement

Les résumés des séances du Conseil et des règlements sont publiés à titre d'information et font l'objet d'une réécriture permettant une meilleure compréhension des textes à caractère d'avantage administratif. Ils n'ont aucune valeur légale et ne lient ni la Municipalité, ni la rédaction. Vous pouvez bien entendu consulter les procès-verbaux et les règlements originaux sur le site internet au : www.ste-edwidge.ca

STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE



Québec 

Notre eau est précieuse, de simples gestes peuvent faire toute la différence. Comme :

-  ne pas laver sa voiture avec le boyau d'arrosage, je me sers d'un seau;
-  Je prends une douche plutôt qu'un bain;
-  Je ne laisse pas l'eau couler lorsque je me brosse les dents ;
-  Je récupère l'eau de pluie pour arroser
-  Je ne lave pas mon aire de stationnement, je prends plutôt le balai;
-  Je conserve l'eau au frigo au lieu de faire couler l'eau du robinet
-  J'attends que le lave-vaisselle ou la machine à laver soit pleine avant de la faire démarrer. Etc.



Ponceaux à donner:

La municipalité a des ponceaux à donner, pour plus d'informations appeler à la municipalité au 819-849-7740, et demander Stéphane Bourget



Photo à titre indicatif seulement



Animaux de compagnie - Nourriture - Produits - Accessoires
Service de toilettage et pension

Tél. : 819 849-7913
Site web: www.chezchanel.com

RAPPORT DU MAIRE SUITE...

LES ÉTATS FINANCIERS

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous présente un rapport sur la situation financière de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton au 31 décembre 2018 ainsi que les perspectives pour l'année à venir.

Les états financiers 2017 de la municipalité;
Le rapport du vérificateur de la municipalité pour l'année se terminant le 31 décembre 2017;
Le dernier Plan triennal d'immobilisation (2017-2018-2019);
Les indications préliminaires relatives aux états financiers de l'année se terminant le 31 décembre 2018;
Les réalisations de l'année 2017;
Les orientations générales de l'année 2018;
Le traitement des élus de la municipalité; et

1.- ÉTATS FINANCIERS 2017 DE LA MUNICIPALITÉ

Les états financiers consolidés pour l'année se terminant le 31 décembre 2017 de la municipalité, tel qu'ils ont été déposés à l'occasion de la séance du conseil du 7 mai 2018, indiquent des revenus totaux de 1 530 362 \$ et des dépenses de 1 495 778 \$ pour un surplus budgétaire de 34 584 \$ par rapport à des prévisions budgétaires de 1 561 047 \$.

Le fonds de roulement de la municipalité au 31 décembre 2017 est de 150 000 \$. Il y a un capital engagé de 46 448 \$ et un capital de non-engagé de 103 552 \$

2.- LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public généralement reconnues au Canada.

La firme Pellerin Potvin Gagnon, vérificateur de la municipalité pour l'exercice 2017.



GCF NOTAIRES
GÉRIN | CUSTEAU | FRANCOEUR
Une équipe multidisciplinaire à votre service

38 rue Child, bureau 110
Coaticook, Qc J1A 2B1
Téléphone : 819 849-4855
Télécopieur : 819 849-9675
info@gcfnotaires.com

RAPPORT DU MAIRE SUITE...

ACTIVITÉS FINANCIÈRES - FONCTIONNEMENT

RAPPORT FINANCIER

01 REVENUS		CUMULÉ 31 décembre 2017	Budget 2017
TAXES ET TARIFICATION		813 705 \$	760 706 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES		5 406 \$	5 364 \$
SERVICES RENDUS		34 081 \$	38 224 \$
TRANSFERTS		219 557 \$	201 994 \$
PROGRAMME EN IMMOBILISATION	21	288 684 \$	554 759 \$
TOTAL DES REVENUS		1 361 432 \$	1 561 047 \$
02 CHARGES			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		233 787 \$	235 687 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE		90 725 \$	101 034 \$
TRANSPORTS (voirie)		395 609 \$	373 205 \$
HYGIÈNE DU MILIEU		211 267 \$	122 909 \$
SANTÉ BIEN-ÊTRE		- \$	
AMÉNAGEMENT		81 487 \$	79 026 \$
LOISIRS ET CULTURE		105 670 \$	71 202 \$
FRAIS DE FINANCEMENT		(77 601) \$	23 225 \$
PROGRAMME EN IMMOBILISATION (voir note)	23	285 903 \$	554 759 \$
TOTAL DES CHARGES		1 326 848 \$	1 561 047 \$
EXCÉDENT NET		34 584 \$	

Piscine municipale

L'ouverture de la piscine municipale se fera à partir du 22 juin. Les heures d'ouverture seront de 12 h 30 à 20 h du lundi au dimanche. Fermé en cas de mauvais temps. Le numéro de téléphone à la piscine est le **819 -993-5627**



Tarifs piscine 2018 : Accès offert gratuitement

RAPPORT DU MAIRE SUITE...

NOTE: PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	31 décembre 2017	
Amélioration hôtel de ville	- \$	8 464 \$
Ameublement et équipement	16 085 \$	15 500 \$
Sécurité civile	10 845 \$	12 000 \$
Affectation activités - investissement	- \$	
Transport, rechargement gravier	101 773 \$	71 700 \$
Hygièn du milieu (surpresseur)	13 318 \$	45 000 \$
Hygiène du milieu (programme TECQ)	69 928 \$	307 095 \$
Hygiène du milieu (prolongement réseau sanitaire)	12 576 \$	
Aménagement, urbanisme, développement	- \$	
Loisirs, patinoire, centre communautaire, parc de voisinage	61 379 \$	95 000 \$
TOTAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	285 903 \$	554 759 \$

**TAUX DE TAXE GÉNÉRAL DE FONCTIONNEMENT
TAUX DE TAXE GÉNÉRAL PROGRAMME EN IMMOBILISATION
ACTIVÉTÉS D'INVESTISSEMENTS**

3.- LE PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2017-2018-2019

Le programme de dépenses en immobilisations pour les années 2017-2018-2019 avait prévu, pour l'année 2017, des investissements de 554 759 \$. Le montant de 101 773 \$ fait partie des investissements sur le réseau routier de l'année 2017.

4.- Les indications préliminaires relatives aux états financiers de l'année se terminant le 31 décembre 2018

Le budget de cette année, lequel s'élève à 2 398 727 \$, se présente bien puisque l'on prévoit des revenus qui seront légèrement supérieurs aux prévisions. Quant aux dépenses, celles-ci respecteront les prévisions dans la mesure où aucun évènement majeur ne vient perturber nos activités d'ici la fin de l'année.

5.- RÉALISATION DE L'ANNÉE 2017

Nouveaux règlements municipaux adoptés en 2017

RAPPORT DU MAIRE SUITE...

RÈGLEMENT NO	RÈGLEMENT	DATE DE L'ADOPTION
271-2017	Règlement de taxation 2017 et de tarification pour l'exercice financier 2017	9 janvier 2017
354-2017	Adoption du second projet de règlement 354-2017 modifiant le règlement 354-14	5 juin 2017
357-2017	Règlement modifiant le règlement sur les permis et certificat	5 juin 2017
330-2017	Déléguant le pouvoir de former un Comité de sélection et d'en désigner les membres lors d'utilisation d'un système de pondération et d'évaluation des offres pour l'adjudication d'un contrat	4 juillet 2017
292-2017	Règlement concernant la rémunération du maire et des conseillers de Sainte-Edwidge-de-Clifton pour l'année 2017 et les années suivantes	7 août 2017

Administration

La municipalité a mis aux normes le parc informatique au montant de 16 085 \$. L'achat d'un serveur, 2 ordinateurs et 8 portables ont été nécessaire.

Développement local : Fonds de développement

Le pacte rural a changé de nom pour celui du Fonds de développement. La municipalité a un montant de 15 032 \$ (2017 – 2018) de réservé pour des projets municipaux.

Service d'animation estivale (S.A.E.) et de la piscine 2016 vs 2017:

Le conseil maintien les tarifs de 2017 pour l'année 2018, pour les utilisateurs des autres municipalités. Cette année un enfant hors du territoire de la municipalité a payé un montant de 500 \$ par enfant. Pour les résidents de la municipalité, les parents ont payé 145 \$ pour le premier enfant, 245 \$ pour 2 enfants et 315 \$ pour trois enfants. La municipalité a accordé une subvention de ± 390 \$ par enfant.

RAPPORT DU MAIRE SUITE...

Concernant l'utilisation de la piscine, le conseil accorde le droit d'entrée gratuitement à tous les citoyens.

Le conseil entend continuer dans le même sens pour la prochaine année. Le tout s'inscrit déjà dans le cadre de la politique familiale et des aînés.

Travaux en voirie :

La municipalité a fait du rechargement en 2017 dans les chemins Bessette et Cordon, Favreau, Sainte-Croix et Tremblay pour un montant de 101 773 \$. Cette dépense provient de la contribution de la taxe spéciale 51 700 \$ et 50 073 \$ du budget en voirie.

Ce montant inclut l'aide d'une subvention du député de Saint-François, monsieur Guy Hardy de l'ordre de 40 000 \$.

Hygiène du milieu :

Nous avons reçu une confirmation pour les années 2014-2018 d'un montant de 539 434 \$ provenant de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Le comité d'aqueduc et d'égouts et le conseil travaille à l'élaboration du Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées. En 2018, si tout se présente bien les travaux de ± 855 590 \$ devraient être réalisés.

Réseau d'aqueduc :

N'ayant plus de fuite majeure sur le réseau le conseil souhaite votre collaboration afin de ne pas gaspiller l'eau potable. L'été fût sec en 2017 et les puits n'ont pas fourni la quantité d'eau suffisante, il faut faire attention à notre consommation. **J'attire votre attention concernant l'utilisation de l'eau surtout en période estivale.** La municipalité possède un règlement 350-2012 ayant comme objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource adoptée en 2012. Pour plus d'information, vous pouvez contacter le bureau municipal au 819-849-7740.

La municipalité a fait nettoyer les puits # 2 et 4 au coût de 21 500 \$ et a mis aux normes le système de télémétrie.

Dans le programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) la municipalité a dépensé une somme totalisant 69 928 \$ incluant le nettoyage des puits 2 et 4.

La firme Aquatech fait l'inspection du réseau à toutes les semaines et prene les analyses au 2 semaines comme le prévoit la Loi. Un montant de 15 000 \$ par année est engagé pour ce travail.

Usine de traitement des eaux usées

Les deux surpresseurs à l'usine ont été remplacé au coût de 13 318 \$.

Le prolongement du réseau sanitaire du chemin Favreau pour préparer les plans et devis une somme de 12 576 \$ a été dépensé en date du 31 décembre 2017.

RAPPORT DU MAIRE SUITE...

Entretien des infrastructures :

Hôtel de Ville

La municipalité a investi :

En 2015 un montant de 54 442 \$, le drainage autour du solage.

En 2016 un montant de 28 000 \$, nettoyage, finition du sous-sol

En 2017 un montant de 10 499 \$, isolation et réparation d'un mur de brique

En 2018 on prévoit un montant de 33 628 \$, isolation du sous-sol

Patinoire

La municipalité a débuté la reconstruction de la patinoire en 2017. Un investissement de 61 379 \$ a été réalisé pour l'infrastructure souterraine.

En 2018, l'achèvement de la plate-forme de ciment est à réaliser et l'installation des bandes. Une aide financière est faite auprès du gouvernement Provincial au montant de 30 600 \$.

Une demande est également été faite auprès du gouvernement Fédéral au montant de 15 000 \$.

Urbanisme

Comme vous l'avez sans doute remarqué, les terrains de notre secteur résidentiel sont tous vendus. Nous travaillons sur le dossier afin d'obtenir une réponse favorable dans ce dossier de la phase 2.

Notre règlement d'accès à la propriété avantage ceux qui achètent un terrain dans les Collines paisibles. Ce règlement vise également la construction et la rénovation d'une propriété résidentielle d'une valeur ajoutée de 25 000 \$.

Pour plus d'information sur le règlement, contacter le bureau municipal au 819-849-7740.

Mesures d'urgence

Monsieur Raymond Gagné, consultant pour la municipalité, a effectué une mise à jour de notre plan de sécurité civile pour 2016. Le conseil désire en 2018, procéder à une mise à niveau schéma de sécurité civile et des équipements d'urgence afin de répondre aux mesures citées dans notre plan en sécurité civile.

Pour ceux qui n'auraient pas de détecteur de fumée et de monoxyde de carbone, il serait important de vous en procurer pour protéger ceux que vous aimez.

N'oubliez pas de changer vos piles dans vos avertisseurs de fumée lors du changement de l'heure au printemps et à l'automne.

RAPPORT DU MAIRE SUITE...

6.- ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2018

La marge de manœuvre du conseil est très limitée et nous devons planifier en demeurant attentifs aux besoins actuels et futurs de façon que nos citoyens reçoivent les services auxquels ils ont le droit de s'attendre, et ce, au meilleur coût possible.

Je tiens à vous assurer que votre conseil est à l'écoute, autant des besoins de sa population, que de sa capacité de payer et que ces éléments continuent à lui servir de guide pour établir le budget municipal et le plan d'investissement, d'année en année.

7.- PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2018

Le programme triennal d'investissement en immobilisations 2018-2019-2020 de la municipalité a été adopté à la séance extraordinaire du 11 décembre 2017 à 19 h au montant de 1 371 808 \$.

Il comprend l'amélioration des chemins, des infrastructures sportives (patinoire) de nos réseaux d'aqueduc, d'égouts, pluviales sur le chemin Tremblay, du maintien de nos parcs et édifices dans un meilleur état afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes.

8.- RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Voici un rapport concernant la rémunération des membres du Conseil tel que demandé par l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux. Toute rémunération d'un élu municipal applicable le 1^{er} janvier 2017.

Au terme du règlement numéro 292-2017 de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge -de-Clifton, les membres du Conseil ont eu droit à la somme suivante pour l'année 2017 :

	Rémunération	Allocation de dépenses	Total
Maire	6 020 \$	3 010 \$	9 030 \$
Conseiller (ère)	2 007 \$	1 003 \$	3 010 \$
Maire siégeant Au conseil de la MRC de Coaticook	4 327 \$	2 163 \$	6 490 \$
Représentant siégeant à la régie des déchets	560 \$		560 \$

Équipe d'animation communautaire



1^{ère} communion: Trois enfants ont récemment reçu leur première communion dans notre église Cédrick Fournier, fils de Patrick Fournier et Chantal Roy de Compton, Léa Audet, fille de

René Audet et Christiane Paquet de Martinville et Alisson Bolduc, fille de Réjean Bolduc et Sandy Dussault de St-Malo. Même si ces enfants ont des liens avec Ste-Edwidge, aucun ne réside ici. Question : Y a-t-il encore des enfants de notre communauté dont les parents souhaitent une éducation à la foi et la préparation aux sacrements pour eux? Si vous répondez « oui » et avez de jeunes enfants, surveillez les dates d'inscription en catéchèse au début septembre. Dans la nouvelle catéchèse on implique les parents, ils ne sont pas « mis de côté » comme autrefois.



La messe spéciale pour les fermières a eu lieu le **3 mai**. Sur la photo on peut voir de gauche à droite : Louise Dawson, Claudine Lapierre, Rachelle Lessard, Lorraine Lanciaux, Lise Bessette, Laurette Fauteux, Jeanne d'Arc Desnoyers, Rita J. Masson.

Tirages : Les gagnants du **1^{er} tirage** le 3 mai sont : Paul Viens (300\$) et Pierre Chouinard et Jean-Pierre Langlais (200\$). Ceux du **tirage de juin** sont Fernand Bissonnette, Louise Marion et Serge Be-

loin (300\$) et Claudette Grenier (200\$).

Fête de l'amour et Fête des pères le 17 juin. Plusieurs couples jubilaires ont accepté de fêter avec nous leurs années de mariage, soulignées à la messe suivie d'un vin d'honneur et d'un goûter en leur honneur. À cause de la date de tombée, détails et photos dans le prochain Survol.

Collecte de denrées Pour nous rappeler de penser aux plus démunis, nous avons recueilli, à la demande de Mgr l'archevêque Luc Cyr, des denrées non périssables pour renflouer les banques alimentaires en ce début d'été.

Mise à jour de données sur la population de notre communauté Pour mieux connaître les besoins de notre communauté et être à même d'y répondre, notre équipe a décidé de procéder à une mise à jour des données que nous avons puisque notre population compte de nombreux citoyens arrivés ces dernières années et que plusieurs nous ont quittés. Nous ferons donc le tour des foyers pour cueillir des données pertinentes pour nous : nombres de personnes par foyer, nombre d'enfants et leur âge, nombre d'années du mariage ou de l'union des parents, etc. Nous comptons sur votre collaboration pour que cette activité soit une réussite.

Église ouverte pendant l'été : Cette année, contrairement à ce qui avait été annoncé pour l'été dernier (décision qui avait été finalement renversée) l'équipe pastorale a prévu garder notre église ouverte pour toutes les célébrations dominicales de l'été. Il n'y aura qu'une seule ADACE, puisqu'il y aura des prêtres pour tous les autres dimanches.

Messe à la croix chez Émile Lemire et Diane Charon sera cette année le **15 juillet**. Il y a quelques sièges de disponibles mais on suggère d'apporter vos chaises pliantes. En cas de pluie, la messe aura lieu à l'église.



Aurélié Caldwell pour l'équipe : Michel Crespo, Louise Dubreuil Marion, Lorraine Lanciaux, Michel Marion et Manon Scalabrini.

CERCLE DE FЕРMIÈRES

FERMIÈRES STE-EDWIDGE

Une dernière rencontre en 2018 avant les vacances a eu lieu jeudi le 14 juin au resto Le Vis La Joie. Après s'être bien rassasiées, nous avons passé aux élections.

Diane Bégin a accepté le poste de secrétaire-trésorière; Louise Dawson aux communications et Laurette Fauteux aux recrutements. Merci d'accepter de vous dévouer pour notre association.

Puis, ce fut la remise des gratifications et chacune est repartie chez elle le cœur plein de bonnes intentions pour les vacances. Une agréable sortie est en préparation pour l'été.

Bienvenue à ma remplaçante Louise. Rita J. Masson

1. Membres de l'exécutif sauf Laurette
2. 2- Toutes les membres présentes

Impressions • Lettrage • Objets Promotionnels



imprimerie Larochelle
Qualité • Service
Serge Larochelle, prop.

819 849-0029
819 849-7830

71, rue Thornton sud
Coaticook (Nord), QC
J1A 2E3

info@imprimerielarochelle.com • www.imprimerielarochelle.com



NOUVELLES DU DÉPANNEUR

Nous vous offrons toujours les Produits de la serre* Les Grands Soleils*

- Tomate et petite tomate, concombre et salade.
- Sac de Sel ou bloc à chevreuil, Mélasse.
- Feux d' Artifices.
- Produits de la ferme piscicole des Bobines.
- Produits de la SAQ.
- Produits de la Poste.



Horaire du Bureau de Poste :

9.00am à 13.00 pm du lundi au vendredi.

Pool de Loto

Avril : André Marion et Réjean Fauteux.

Mai : Laurent Roy, Jean René Scalabrini, Laurent Roy et Daniel Desrosiers.

Juin : Lorraine Lanciaux et Annick Dubé

France et Sylvain



CLÔTURE EN BORDURE DES CHEMINS

Pour éviter des bris ou des problèmes lors du fauchage des bords de chemins ou lors de l'entretien des chemins par la niveleuse durant l'été, voici les normes d'implantation concernant les clôtures (article 4.5.3 du règlement de zonage 210) :

1,1 m (3,5 pi) de haut le long de l'emprise de la rue et dans la cour avant;

une distance d'au moins 30 cm (1,3 pi) de l'emprise du chemin.





Programme RénoRégion 2018-2019

Vous êtes propriétaire-occupant d'une résidence en milieu rural qui nécessite des réparations majeures?

Le revenu de votre ménage est limité?

Vous pourriez bénéficier d'une aide financière allant jusqu'à 12 000 \$ pour réparer votre maison...

Faites vite, le budget est limité !

La MRC de Coaticook gère un programme de réparation de maisons financé par les gouvernements provincial et fédéral. Ce programme vise à aider financièrement les propriétaires à revenu faible ou modeste en milieu rural à effectuer les réparations essentielles ou à corriger des défauts majeurs à leur résidence principale. L'aide accordée peut atteindre 95 % des coûts des travaux admissibles, jusqu'à concurrence de 12 000 \$

Pour vérifier si vous pouvez être admissible, voici les principaux critères :

Votre maison, excluant le terrain, est évaluée à 115 000 \$ ou moins d'après votre compte de taxes municipales en 2017 (valeur uniformisée) ;

Votre revenu familial 2017 est peu élevé (voir tableau ci-dessous);

Nombre de personnes	Revenu
1-2 (couple)	32 000 (ou moins)
2-3	37 000 (ou moins)
4-5	43 500 (ou moins)
6	52 000 (ou moins)

Votre maison a besoin de travaux d'au moins 2 000 \$ qui visent à corriger une ou des défauts majeurs (murs extérieurs, ouvertures, balcon, structure, électricité, plomberie, chauffage, etc.

Vous êtes propriétaire-occupant d'une maison unifamiliale (ou duplex);

Vous n'avez pas bénéficié du programme RénoRégion/RénoVillage au cours des 10 dernières années.

Si vous remplissez les conditions mentionnées ci-dessus, nous vous invitons à contacter notre inspecteur accrédité :

M. Pierre Laliberté au (819) 346-3772 Courriel : pierre.lalibert6@videotron.ca

INFORMATIONS POUR LES DEMANDES DE PERMIS

Inspecteur en bâtiment et en environnement

Notre inspecteur en bâtiment et en environnement monsieur Nicolas Plourde est disponible au bureau municipal de Sainte-Edwidge le **mercredi de 9 h 00 à 12 h 00** . Pour éviter les mauvaises surprises, prenez un rendez-vous au 819 849-7740 avant de passer. Il faut un permis ou un certificat **avant de** :

- Construire ou agrandir une résidence, une industrie, un commerce, un bâtiment institutionnel, un bâtiment agricole, etc.;
 - Installer ou construire un bâtiment accessoire (garage, remise, cabanon, serre, hangar, fournaise à l'extérieur);
 - Remplacer le revêtement des murs et parfois des toitures;
 - Finir le sous-sol;
 - Faire des réparations à tout bâtiment (fenêtres et portes);
 - Ajouter un usage complémentaire à votre résidence (salon de coiffure, bureau de professionnel, etc.);
 - Changer l'usage d'un bâtiment;
 - Déplacer une construction;
 - Installer une piscine hors terre (structure rigide ou gonflable) ou creusée;
 - Faire des travaux de stabilisation dans la bande riveraine (cours d'eau);
 - Voir au remplacement ou à l'ajout d'une nouvelle installation septique (fosse et champ d'épuration);
 - Entreprendre des travaux de captage des eaux souterraines;
- Etc.



INFORMEZ-VOUS ET PRÉVOYEZ À L'AVANCE !

Informations de l'inspecteur en bâtiment et en environnement -

Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection

Le RPEP (règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection) permet de compléter l'entrée en vigueur de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection « Loi sur l'eau ».

La volonté du gouvernement est de prévenir la contamination d'une ressource précieuse, l'eau souterraine. Le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection vient par ailleurs confirmer les dispositions qui fonctionnaient et retirer celles qui se sont révélées moins efficaces.

INFORMATIONS POUR LES DEMANDES DE PERMIS SUITE

Il est à noter qu'une demande de permis municipal pour l'aménagement d'une installation de prélèvement (puit tubulaire, puit de surface, pointe filtrante, captage de source) n'intéresse pas que les nouvelles installations. En effet, dans le cas d'un puits existant, par exemple, son remplacement ou sa modification substantielle devrait également faire l'objet d'une demande de permis auprès de la municipalité,

Principaux changements en bref :

Article 8: Il est interdit d'aménager un ouvrage de captage à moins de 30 mètres d'une parcelle en culture.

Article 17 : Il est toujours interdit d'aménager une installation de prélèvement à moins de 30 mètres d'une parcelle (entendue au sens que lui donne le Règlement sur les exploitations agricoles), mais aussi d'une installation d'élevage (tout bâtiment d'élevage), d'un ouvrage de stockage de déjections animales, d'une cour d'exercice, d'un pâturage, d'une aire de compostage et d'un cimetière.

L'interdiction d'aménager une installation de prélèvement d'eau souterraine à moins de 15 mètres d'un système étanche de traitement des eaux usées.

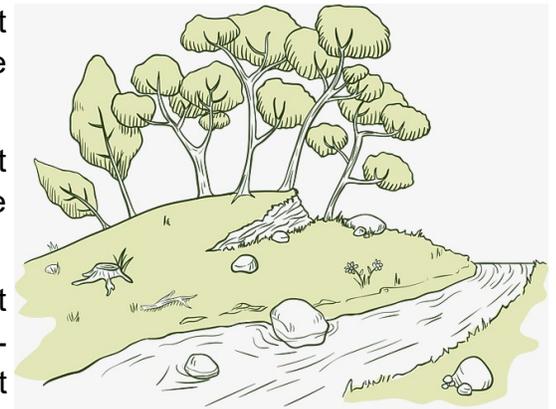
L'interdiction d'aménager une installation de prélèvement d'eau souterraine à moins de 30 mètres de tout système non étanche de traitement des eaux usées

Le tubage doit être facilement accessible, repérable et toujours excéder la surface du sol d'au moins 30 centimètres par rapport à la surface du sol telle qu'elle était avant les travaux (art. 17).

Articles 28 à 30 : De nouvelles normes s'appliquent aux systèmes géothermiques, que ces derniers prélèvent de l'eau souterraine ou non.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter votre inspecteur en bâtiment et en environnement.

Nicolas Plourde les mercredi au bureau municipal 819-849-7740.



Rôle d'évaluation foncière en ligne

Veillez prendre note qu'il y a du nouveau sur notre site internet. En effet vous pouvez maintenant aller consulter le rôle d'évaluation foncière de votre propriété.

Aller dans l'onglet municipalité, et par la suite aller dans évaluation foncière, entrer les informations et voilà. C'est tout



INFORMATIONS SUR LA MALTRAITANCE DES AÎNÉS



CAPSULES SUR LA MALTRAITANCE

JUIN 2018

La maltraitance envers les aînés, parlons-en !

*« Il y a maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée se produit dans une relation où il devrait y avoir de la **confiance**, et que cela cause du **tort ou de la détresse** chez une personne aînée. »*

Savez-vous que l'âgisme est une forme de maltraitance ?

L'âgisme consiste à stéréotyper, discriminer et mettre à l'écart une personne sur la base de son âge. C'est, par exemple, de penser que la majorité des aînés sont malades, confus, déprimés, incapables de prendre les décisions qui les concernent.

L'estime de soi peut être affectée. À force de se faire dire qu'on est inutile, non productif, dépassé, on finit par le croire. La motivation à participer à des activités diminue, ce qui mène à l'isolement et l'exclusion sociale.

Vous vivez une situation de maltraitance ou vous en êtes témoin ? Renseignez-vous à **DIRA-Estrie**, centre d'aide aux aînés victimes de maltraitance, au **819-346-0679** pour savoir ce que nous pouvons faire pour vous aider. Service gratuit et confidentiel.

DIRA-Estrie

Centre d'aide aux aînés victimes de maltraitance

Carrefour des aînés

300, rue du Conseil, bureau 337

Sherbrooke (Québec) J1G 1J4

819-346-0679

info@dira-estrie.org



La municipalité vit actuellement une problématique avec les utilisateurs de VTT. En effet, certaines personnes ne respectent pas les règles en vigueur. Certains VTT vont dans le sentier pédestre, (le sentier est fait pour des randonneurs et comme son nom l'indique c'est un sentier pédestre, le trajet se fait à pied), Aussi certaines personnes font du VTT sur les terrains de la municipalité (hôtel de

ville, piscine et terrain de balle et le terrain de l'église et du Centre communautaire) alors qu'ils s'y trouvent des jeux ou des équipements de loisirs pour les citoyens ou des enfants peuvent s'y trouver.

Nous demandons à tous de respecter le biens d'autrui et d'agir en citoyen conscient des dangers que de tel actes peuvent avoir sur les concitoyens.

La municipalité vous remercie de votre collaboration.



Ma sécurité : ma responsabilité!

La « *Semaine de la sécurité civile* » aura lieu du 6 au 12 mai 2018. Il s'agit d'une initiative de sensibilisation d'envergure nationale qui a lieu chaque année, depuis 1996.

Pour qui ?

Le concept de base est que la **sécurité civile** est l'ensemble des actions et des moyens mis en place à **tous les niveaux de la société** et que chacun des **citoyens** devrait se sentir concerné.

Le sous-thème de 2018 est : **Plus d'autonomie, moins de soucis !**

Le citoyen est donc le premier responsable de sa sécurité. En situation d'urgence ou de sinistre, il revient au citoyen d'assurer sa propre sécurité, celle de sa famille et la sauvegarde de ses biens.

Pour notre municipalité, même si ce n'est pas qu'à nous de voir à nous préparer, on s'est doté d'un *Plan de sécurité civile* depuis plusieurs années. Nous avons prévu des éléments clés pour nous aider à intervenir en cas de besoin :

Une équipe d'intervention formée de tout le personnel municipal et de plusieurs citoyennes et citoyens qui se sont portés(es) volontaires pour nous aider dans différentes *missions*. Tout un chacun a un rôle bien défini au plan.

Des locaux sont prévus où se dérouleraient les activités d'intervention prévues, comme la *Coordination de mesures d'intervention* et les *Services aux personnes sinistrées*, notamment l'hébergement temporaire. Des ententes de prêts de locaux ont aussi été conclues avec des organismes du milieu et les municipalités voisines en cas de besoin.

Un Bottin d'urgence et de ressources « étoffé » a été produit. Ce bottin comprend les ressources que nous avons jugées pouvant être nécessaires en cas d'intervention.

Pour notre population, La *Semaine de la sécurité civile* vous incite à prendre trois mesures toutes simples afin d'être préparée à faire face à divers types d'urgence. Ce sont :

Connaitre les risques.

Préparer un plan d'urgence.

Avoir une trousse d'urgence 72h. Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de faire des réserves d'eau et de nourriture non périssable et d'avoir sous la main les articles essentiels qui composent votre trousse d'urgence. Les provisions d'eau et de nourriture devraient être suffisantes pour vous permettre d'être autonome pendant les **3 premiers jours** d'un sinistre par exemple une panne de courant prolongée. D'où le sous thème de cette année : *Plus d'autonomie, moins de soucis !*

Profitez-en pour en faire une activité familiale et faire un choix d'éléments intéressants pour votre trousse.

Les liens Internet ci-dessous traitent de la Semaine de la Sécurité civile et expliquent comment se préparer :

www.preparez-vous.gc.ca

www.securitepublique.gouv.qc.ca (onglet sécurité civile).



Communiqué

Cet été, l'émission *Par-dessus le marché* de CIGN FM et le *Marché de soir de Compton* accueillent tour à tour les 12 municipalités de la MRC.

Le Marché de Soir de Compton est devenu un rendez-vous estival incontestable, propice aux rencontres animées et au bonheur de la gourmandise. Plus d'un millier de personnes s'y retrouvent les jeudis après-midi pour faire leur marché, casser la croûte et profiter de la joie contagieuse des lieux.

Jasette avec natifs et nouveaux arrivants

Cet été, tour à tour, les villages de notre MRC seront à l'honneur à l'émission *Par-dessus le marché*, diffusée en direct du Marché de soir. « Nous jaserons avec divers citoyens du village invité. Des natifs, de nouveaux arrivants, des personnalités locales viendront partager avec nous leurs coups de cœur et leur amour pour leur milieu de vie », nous lance ainsi l'animatrice Lisette Proulx.

Nouveautés à faire saliver...

Par-dessus le marché offrira également diverses chroniques dont *Connectons nos silos* où des invités discuteront des enjeux et des projets agricoles de notre région. Des recettes avec des chefs, des conseils de sommeliers, des rencontres avec des producteurs, des idées de sorties en région et même des trucs de rénovations ponctueront aussi l'émission.

Table de pique-nique d'honneur pour nos villages

Les organisateurs du marché tenaient à recevoir tout spécialement les gens des villes et des villages de notre MRC cette année en leur réservant chacun un jeudi pour célébrer. Les invités seront accueillis avec, entre autres, une table de pique-nique d'honneur réservée à leur intention. Ils pourront y apporter leur pique-nique ou se choisir un mets prêt-à-manger offert au marché.

« Nous lançons cette invitation toute spéciale, souligne Diane Goyette, présidente des Comptonales, car bien que le seul marché public de la MRC soit à Compton, nous tenons à ce que les habitants de tous les villages environnants sachent que c'est aussi leur marché, qu'ils s'y sentent vraiment chez eux, qu'ils se l'approprient. »

Marché de Soir : Les jeudis de 16 h à 19 h du 21 juin au 20 septembre

Au parc des Lions, derrière l'église de Compton

Émission de CIGN fm 93,7 : *Par-dessus le marché*: dès 15 h 30 en direct du marché

- 30 -

SOURCE : Lisette Proulx 819 835-0048 lisette@lilimagine.com



**GAGNEZ 100 \$
À DÉPENSER AU MARCHÉ**

**TIRAGE LE 2 AOÛT 2018
AU MARCHÉ**

NOM _____

VILLE _____

TÉL. _____

INVITATION

STE-EDWIDGE AU MARCHÉ DE SOIR DE COMPTON RENDEZ-VOUS LE JEUDI 19 JUILLET

Citoyennes et citoyens de Ste-Edwidge-de-Clifton sont invités à venir faire la fête au marché de Compton le jeudi 19 juillet prochain. Une table de pique-nique d'honneur vous y attend.

Des entrevues avec des gens de Ste-Edwidge seront diffusées en direct de l'émission *Par-dessus le marché* avec les animatrices Lisette Proulx et Marie-Pier Audet.

Que vous choisissiez d'apporter votre pique-nique et votre bouteille ou de profiter des délices du marché, l'ambiance sera aux rencontres amicales et à la célébration.

Le Marché de soir de Compton est ouvert tous les jeudis de 16 h à 19 h au parc des Lions, derrière l'église.

Les entrevues avec les gens de Ste-Edwidge à l'émission *Par-dessus le marché* seront diffusées dès 17 h 15 sur CIGN 96,7 fm



Amis de Ste-Edwidge-de-Clifton, bienvenue au marché !



Scalabrini & Fils inc.
Déneigement • Excavation • Transport

1730, ch. Tremblay
Ste-Edwidge (Québec)
JOB 2R0

Téléphone : 819-849-3158
Télécopieur : 819-849-0707
Cellulaire : 819-578-2822
courriel : scalabrinipierre@hotmail.com

Mira



C'est informations ont été prises sur le site internet de mira.

cartouches.mira.ca

Saviez-vous que l'entraînement d'un chien guide coûte 30 000\$ et que celui-ci est remis gratuitement, grâce à vos cartouches? Depuis 1994, le programme de récupération de cartouches a permis le financement de 280 chiens Mira pour venir en aide à des personnes handicapées visuelles, physiques ou à un enfant autiste.

Points de dépôts:

Ville de Coaticook

150, rue Child

Bibliothèque de Coaticook

34, rue Main Est Coaticook

Association des personnes Handicapées de la MRC de Coaticook

62, rue Main Ouest, Coaticook

Unimat, Coop de Compton

26, chemin de Hatley, Compton



Québec



La Campagne du Pain Partagé

Le 30 mars dernier avait lieu la campagne du pain partagé et comme par les années passées, elle s'est avérée une réussite. La communauté de Ste-Edwidge a contribué pour la somme de \$800.00 dollars. Un gros merci pour les personnes qui, années après années font de cet événement un véritable succès.



Merci
Line Bolduc

PIERRE Chouinard & FILS
Esso Mobil
MAZOUT > DIESEL > ESSENCE > LUBRIFIANTS
VENTE DE RÉSERVOIRS COMMERCIAUX
819 569-5180
WWW.PIERRECHOUINARD.COM
PAGETTE 819 573-5930 | TÉLÉC. 819 346-1081 | info@pierrechouinard.com

Resto Le Vis La Joie
1774, ch. Tremblay, Ste-Edwidge, QC
Serge Rodrigue, prop.
Lun-Merc **FERME**
Jeudi 7h à 14h
Vendredi 7h à 14h
16h30 à 20h
Samedi 7h à 20h
Dimanche 8 à 20h
Cuisine Familiale
819.849.0505

Nos ANNONCEURS



**Service
d'entretien E.A. enr.**

**Vente et entretien d'extincteurs
UNITÉ MOBILE**

200, rue Bourgeoys Tél.: 819-849-6978
Coaticook, Qc J1A 1B4 Cell.: 819-571-0255



RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL
INDUSTRIEL • AGRICOLE

Fabrication
de panneaux de contrôle
Automatisation personnalisée
Domotique

www.iert.ca

Jean-François Thèberge Prop. François Martineau Co-prop.

819 835-5280 • Téléc. 819 835-5768 • iert@axion.ca
294, chemin Des Sables, Martinville (Québec) J0B 2A0

Tél./ Téléc. : 819 849-2000



Gary Caldwell
Président



Caldwell Bio Fermentation Canada Inc.
579, chemin de la Rivière, Ste-Edwidge
(Québec) Canada J0B 2R0



**CENTRE FUNÉRAIRE
COOPÉRATIF RÉGION
DE COATICOOK**

Toujours Présents

284, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B7
Tél. : 819 849-6688
Télé. : 819 849-3068
info@cfcoaticook.com

Michel Belzil
Directeur général

Jacinthe Fecteau
Directrice des services aux familles



Daniel Parent
ARPEUTEUR - GÉOMÈTRE

451, rue Main Ouest
Coaticook, QC J1A 1P8

819 849-4100
danielparent@videotron.ca

ULTRA ACCOMMODATION DÉPANNÉUR **S. Grégoire**

Nettoyeur-Valideuse-Glace-Vidéo-Charcuterie-Photocopie

Aussi disponible:



Comptoir postal

1324, ch. Favreau
Sainte-Edwidge, Qué
J0B 2R0

France et Sylvain, propriétaires
Tél: 819.849.3083 / Fax 819.849.4360



**Pisciculture des
www.arpents-verts.com**

Traites pour ensemencement
Trout for restocking

346, ch. Bessette
Ste-Edwidge, Qc J0B 2R0
Tél. : (819) 849-3026

Votre caisse au bout du fil



**Accessible
7 jours sur 7**

Prise de rendez-vous,
information, transactions...
Parlez avec un conseiller :

- de 6 h à 22 h en semaine
- de 8 h 30 à 16 h le week-end

Composez le 819 849-9822.



Desjardins
Caisse des Verts-Sommets
de l'Estrie

Récupération BERGERON inc.



- Achat de fer de tous genres
- Métaux non-ferreux
(cuivre, laiton, stainless, aluminium, batterie)
- Vieilles automobiles
- Appareils ménagers
(Réservoir eau chaude, laveuse, sècheuse, frigidaire, fournaise etc...)

**POUR votre
ménage
du
printemps**

- ➔ **BALANCE SUR PLACE**
- ➔ **Payons comptant**
à la cour de recyclage

**Offrons aussi service de
cueillette gratuitement
pour votre**

* Payons selon la quantité : 1 tonne et plus

- ➔ • entreprise
- ➔ • terrain
- ➔ • ferme
- ➔ • maison

Nous payons les **meilleurs** prix en région

1065, route 141 St-Herménégilde

David : 819-849-0714

Steve: 819-849-9771